
PARLEMENT
DE LA
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Session 2020-2021

21 AVRIL 2021

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

VISANT À FAIRE RECONNAÎTRE LES VACCINS COVID COMME UN BIEN UNIVERSEL
ET À SOUTENIR UNE DISTRIBUTION UNIVERSELLE ET ÉQUITABLE DES VACCINS
CONTRE LA COVID-19⁽¹⁾

—

TEXTE ADOPTÉ EN SÉANCE PLÉNIÈRE

—

(1) Voir Doc. n°204 (2020-2021) n°1 et 2.

Considérant la demande de convocation d'une session spéciale des Nations Unies sur la lutte contre la Covid-19 demandée l'Afrique du Sud et l'Inde, soutenue par l'OMS en début de pandémie ;

Faisant référence au discours du secrétaire général Antonio Guterres lors de l'ouverture de la 75^{ème} session de l'AG des N.U en septembre 2020 qui lançait un appel pour que l'accès au vaccin contre la Covid-19 soit considéré comme un service de santé pour tous les humains, un bien public ;

Vu les propos tenus par le professeur Riccardo Petrella, président de l'Agora des Citoyens relatif à « l'opportunité unique pour configurer et mettre en œuvre les actions communes, efficaces et coordonnées au plan mondial, de lutte contre la pandémie dans l'intérêt et l'assurance du droit à la vie, à la santé, de tous les habitants de la Terre. Le moment est historique. Il en va du devenir de l'ONU en tant qu'organisation capable de contribuer à une régulation juste et pacifique des affaires mondiales et surtout de la capacité de nos sociétés de donner à la vie une valeur universelle libérée de toute subordination aux "raisons" marchandes, économiques et de puissance. La santé, la vie, n'est pas une question de business, de profits ni de puissance nationale, de domination ou de survie des plus forts. » ;

Considérant le message porté par la Belgique lors de la Session spéciale de l'A.G. des Nations Unies sur la pandémie de la Covid-19 du 3 au 5 décembre 2020 ;

Considérant le message porté par la Belgique au Conseil de l'Europe les 10 et 11 décembre 2020 ;

Vu la participation de la Belgique participe de manière indirecte, via l'Union Européenne, à l'initiative multilatérale COVAX visant à rendre ce vaccin accessible dans le plus grand nombre de pays dans le monde ;

Vu la résolution pour une distribution universelle et équitable des vaccins contre la Covid-19 adoptée lors de la session plénière de l'APF tenue en vidéoconférence entre les 19 et 29 janvier 2021 et celle-ci disposant que :

« Attendu que le virus SARS-CoV-2 (Covid-19) a infecté plus de 58 millions de personnes en date du 24 novembre 2020 et causé le décès de plus de 1,3 million de personnes depuis la fin de 2019, creusant les inégalités préexistantes dans tous les pays de l'espace francophone et au-delà et ayant des impacts disproportionnés sur les groupes vulnérables, notamment les femmes et les filles ;

Soulignant que des investissements publics sans précédent ont été mobilisés pour développer des vaccins et des produits de prévention, dépistage et traitement de la Covid-19, notamment à

travers le Mécanisme pour un accès mondial aux vaccins contre la Covid-19 (Mécanisme COVAX), et que plusieurs laboratoires pharmaceutiques en sont aux derniers essais cliniques en vue de concevoir des vaccins sûrs et efficaces ;

Considérant que le nombre croissant d'obstacles empêchant une distribution universelle et équitable des vaccins et des produits de prévention, dépistage et traitement de la Covid-19, que l'opacité sur les coûts réels de recherche et développement et de production, et qu'une compétition sans précédent entre les États aux revenus et moyens inégaux pour réserver et s'appropriier les doses de vaccins et les produits de prévention, dépistage et traitement de la Covid-19 engendrent le besoin urgent de mettre en place des mécanismes qui permettent le partage de connaissances, technologies, savoir-faire et la propriété intellectuelle pour la démultiplication rapide des sites de production et distribution des vaccins et des produits de prévention, dépistage et traitement contre la Covid-19 ;

Rappelant que la Déclaration de Doha adoptée en 2001 par l'Organisation mondiale du commerce (OMC) autorise une interprétation flexible de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) afin de protéger la santé publique face aux épidémies telles que le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme ;

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie (...):

Exhorte les chefs d'État et de gouvernement à se concerter et à s'engager pour définir les vaccins contre la Covid-19 comme « biens communs universels » ;

Demande aux chefs d'État et de gouvernement de se mobiliser activement pour développer des stratégies nationales et multilatérales de vaccination universelles et équitables tout en exigeant davantage de transparence au sein des marchés pharmaceutiques et des instances décisionnelles compétentes en matière de coûts de production, de résultats de la recherche, d'investissements publics et privés en recherche et développement ;

Encourage les chefs d'État et de gouvernement à adopter une approche de concertation avec les communautés et les groupes vulnérables plus sévèrement touchés par la Covid-19, notamment en matière de prévention, d'imposition des mesures sanitaires et, éventuellement, de processus de vaccination ;

Appelle les parlementaires membres de l'APF à s'engager à promouvoir et défendre une distribution universelle et équitable des vaccins et des produits de prévention, dépistage et traitement de la Covid-19 au sein de leurs assemblées et des instances interparlementaires dont ils sont membres ;

Encourage l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et sa Secrétaire générale à promouvoir et défendre auprès des États et gouvernements membres de la Francophonie une distribution universelle et équitable des vaccins et des produits de prévention, dépistage et traitement de la Covid-19 ;

Soutient les initiatives visant à assurer une distribution universelle et équitable des vaccins et des produits de prévention, dépistage et traitement de la Covid-19, notamment les demandes en faveur d'une dérogation à certaines dispositions de l'Accord sur les ADPIC auprès de l'OMC ainsi que la demande du groupe des Pays les moins avancés (PMA) de l'OMC de prolonger la période de transition pour l'incorporation de l'Accord sur les ADPIC. »

Le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Fait sienne la position de l'APF

Demande au Gouvernement :

- de faire sienne cette position également ;
- d'appuyer la demande auprès des chefs d'État et de gouvernement à se concerter et à s'engager pour définir les vaccins contre la Covid-19 comme « biens communs universels » ;
- d'inciter les chefs d'État et de gouvernement à se mobiliser activement pour développer des stratégies nationales et multilatérales de vaccination universelles et équitables tout en exigeant davantage de transparence au sein des marchés pharmaceutiques et des instances décisionnelles compétentes en matière de coûts de

production, de résultats de la recherche, d'investissements publics et privés en recherche et développement ;

- d'encourager les chefs d'État et de gouvernement à adopter une approche de concertation avec les communautés et les groupes vulnérables plus sévèrement touchés par la Covid-19, notamment en matière de prévention, d'imposition des mesures sanitaires et, éventuellement, de processus de vaccination ;
- d'encourager l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et sa Secrétaire générale à promouvoir et défendre auprès des États et gouvernements membres de la Francophonie une distribution universelle et équitable des vaccins et des produits de prévention, dépistage et traitement de la Covid-19 ;
- de soutenir les initiatives visant à assurer une distribution universelle et équitable des vaccins et des produits de prévention, dépistage et traitement de la Covid-19, notamment de réfléchir aux possibilités légales d'éventuellement déroger à certaines dispositions de l'Accord sur les ADPIC auprès de l'OMC ainsi qu'à la demande du groupe des Pays les moins avancés (PMA) de l'OMC de prolonger la période de transition pour l'incorporation de l'Accord sur les ADPIC ;
- de rester mobilisé par rapport au mécanisme Covax codirigé par l'OMS, l'Alliance Gavi, (Alliance du vaccin) et la CEPI (Coalition pour les innovations en matière de préparation aux épidémies) et qui vise une collaboration pour un accès mondial au vaccin.